**DEPARTEMENT**
**DE LA MARNE**
**2026_18**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
**SEZANNE SUD OUEST MARNAIS**

**Arrondissement d'Epernay**

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à 17 heures 30,

Date des Convocations :
29/04/2026

Nb membres en exercice : 25

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Sézanne Sud-Ouest Marnais, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-parvis sous la présidence de M.LAURENT Cyril, Président.

Présents : 23

Etaient présents :
Mesdames, CARTON, CASTEX, DELFORGE, DOUCET, FERRANDO, FRANCO, GOURIOU, HENNEBO, JACOPE, LEPONT, LEROY, PROTAT, RICHARD, ROUSSEAU.
Messieurs BARCELO, DEMEUVE, FESSARD, HEMBISE, LAURENT, MALTAVERNE, PINARD, TEMPLIER et VALENTIN.

Votants : 23

Etaient absents et excusés :
Mesdames LECLERE et MIGNOT.

Madame Myriam TINTURIER, directrice, est secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation d'un représentant CIAS à la commission locale du Fonds d'Aide aux Jeunes**

Vu les articles L.123-5 et R123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération du Conseil Général en date du 21 octobre 2004 relative au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté,
Vu la délibération du Conseil d'administration du CIAS N°2023-03 en date du 6 février 2023 relative à la convention avec le Département sur le FAJ,
Vu le règlement intérieur du Fonds d'Aide aux Jeunes,
Considérant la volonté du CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais de participer à la prise en charge des besoins des jeunes en difficulté résidants dans les communes adhérentes,

**Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, désigne Mme Myriam TINTURIER en qualité de représentant du CIAS à la commission locale du FAJ.**

Fait et délibéré à Sézanne, le lundi onze mai deux mille vingt-six, pour être publié ou notifié en vertu de la loi 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiées par la loi 82-623 du 22 juillet 1982.

Le Président du CIAS,

CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais

Cyril LAURENT